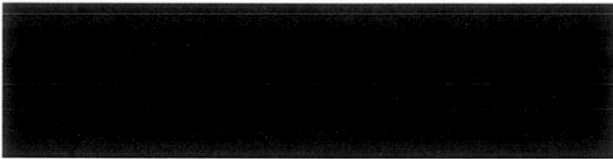




Montréal, le 1^{er} août 2016



Objet : Demande d'accès à l'information
N/D : 6122.05.550

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès citée en rubrique.

En réponse au premier point de votre demande, nous vous invitons à consulter notre site web, sous l'onglet *Diffusion de l'information*, au <http://lotoquebec.com/cms/corporatif/fr/loto-quebec-et-vous/communaute/acces-information/diffusion-information>, où vous trouverez les coûts relatifs aux formations, colloques et congrès pour l'année 2015-2016. Quant aux informations pour la période du 31 mars au 30 juin 2016, celles-ci seront également en ligne à partir du 15 août 2016.

Quant au deuxième point de votre demande, nous ne détenons pas les informations demandées. En effet, la Société est munie d'appareils multifonction et il n'est donc pas possible d'isoler les coûts pour les photocopies seulement.

En ce qui a trait au troisième point de votre demande, vous trouverez ci-joint copie de la facture faisant état de l'abonnement annuel par Loto-Québec à la Direction générale des acquisitions du CSPQ pour 2015-2016.

Concernant le quatrième point de votre demande, Loto-Québec ne détient pas les informations telles que demandées et ainsi conformément à l'article 15 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* nous n'y donnerons pas suite. Par ailleurs, veuillez noter que le portail Internet Loto-Québec et ses filiales est entretenu et conçu majoritairement à l'interne pour lequel il n'y a pas de coûts distinct relié à cette activité.

Finalement, en réponse au cinquième point de votre demande, nous vous informons que les conférences de presse et événements médiatiques sont tenus dans l'un ou l'autre de nos établissements et organisés par les employés de la Société. Par conséquent, nous ne comptabilisons pas les frais de leurs activités pour les fins spécifiques de la tenue des conférences de presse.

Vous pouvez toutefois en appeler de cette décision devant la *Commission d'accès à l'information*. À cet effet, vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Lynne Roiter
Secrétaire générale et
Vice-présidente, Direction juridique
Responsable de la Loi sur l'accès à l'information

FACTURÉ À:

Société des loteries du Québec
Comptes fournisseurs
500, rue Sherbrooke Ouest, 18e étage
Montréal QC H3A 3G6

LOTO-QUEBEC
Fournisseur:
Lieu: *CH Ste-Foy, RC*
REÇU *11 MAI 2015*

FACTURE	
N° facture	Date
N° client	Page

2015-05-01

1

Message au client

Facturation du mois d'avril 2015
Service à la clientèle DGACQ
418-643-5438
1-888-588-5438

Quantité	Unité	Description	Prix unitaire	Total
1	UN	Abonnement, organisme Abonnement annuel 2015-2016 à la Direction générale des acquisitions du CSPQ, pour le compte corporatif.	500,00 \$	500,00 \$

Paiement de la facture

Numéro de fournisseur

Faire votre chèque à l'ordre de:

Centre de services partagés du Québec
Direction des opérations de revenus et de facturation
880, chemin Sainte-Foy, 8e étage
Québec (Québec) G1S 2J2

Pour information: 643-644-7829

Sous-total	500,00 \$
Total TVA 869515601R10061	
Total TPS 869515601R10061	25,00 \$
Total TVA 12729243710006	49,88 \$
Total Facture	574,88 \$